

! Les demandes d'arrêtés doivent être réceptionnées par la Ville d'Angers, Direction de l'Espace Public au minimum 30 jours avant le début des travaux, accompagnées impérativement du dossier d'exploitation (si celui-ci est rendu nécessaire en fonction de la nature et l'importance des travaux).

Direction de l'Espace Public - Ville d'Angers: Hôtel de Ville – CS80011 – 49020 Angers Cedex 02 Téléphone : 02.41.21.54.00 espace.public@ville.angers.fr

Intitulé de la demande OU type de travaux :

Localisation précise du site concerné par la demande (joindre plan des travaux et des emprises):

Voie(s) communale(s) :

Réglementation souhaitée :

Date et heure

Contraintes de circulation :

Circulation interdite

Circulation alternée par : K10  ou B 15  + C 18 au droit des travaux  ou par feux tricolores

Sens interdit ou sens unique

Neutralisation de voie : couloir droit puis gauche et/ou Bus et/ou piste ou bande cyclable



Chaussée rétrécie

Suivant l'avancement des travaux

Vitesse limitée à : _ km/h

Arrêt et stationnement

Interdiction de Stationner :

zone payante  panneaux à mettre en place 48h avant zone gratuite  panneaux à mettre en place 7jours avant)

Autres mesures : ... une déviation sera mise en place par le demandeur par la Ville d'Angers (accord préalable à obtenir auprès de Direction Voirie) déviation de tous les véhicules par l'ancien parking de la Poissonnerie sur une voirie provisoire limitée à 30km/h

La pose, la surveillance ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur assisté par : Une entreprise spécialisée (à préciser ci-dessous) Autre (à préciser ci-dessous)

Nom de l'entreprise:

Date de la demande :

Adresse :

Tel :

Mobile :

Fax :

Courriel :

Pièces jointes à la demande et constituant le dossier d'exploitation :

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée aux usagers de l'espace public et aux riverains

Plan de situation au 1/10 ou 1/20 000ème Plan des travaux au 1/200 ou 1/500 ème Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation au 1/2000 ou 1/5000 ème

J'atteste de l'exactitude des informations fournies Fait à angers

Nom :

Accord Direction Voirie Angers

N° Dossier :	<input type="checkbox"/> Dossier d'exploitation incomplet <input type="checkbox"/> Hors Délais <input type="checkbox"/> Refus RD ANGERS	<input type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus
Visa Instructeur :	Commentaires :	Date transmission au G.U.